

Retour d'expérience pour évolution AMUREBA

Mémo Table Ronde des auditeurs du 6 février 2026

A. Participants

Auditeurs :

Antoine baguette, Sylvain Baudoir, Julien Bosly, René Carpent, Cyril Crosset, Boris Defays, Nicolas Defrecheux, Nathalie Faniel, Nicolas Galiotto, Laurent Gernez, Michel Hiraux, Patrick Keutgen, Vincent Kowalczyk, Margot Malherbe, Fabrice Moureau, Vincent Pirnay, Lucas Ployette, Robin Radoux, Jean Saussez, Sébastien Schellen, Gérald Senden, David Son, Jean-Marc Spiltoir, Nicolas Vanhecke, Fanny Michel.

Facilitateurs :

Mathieu Barthélémy (AKT CCI-Lb) ;

Magali Houyet, Jean-Benoît Verbeke, Benjamin Process (Pirotech)

SPW EER (Green) :

Antoine Fierens

SPW Energie (cellule entreprises) :

Grégory Tack, Thomas Gravelle et Valérie Pevenage

B. Objectifs de la table ronde

1. **Consulter** : Donner la parole aux auditeurs, retour sur la première année de chèques énergie, input sur ce qui pourrait être amélioré.
2. **Informier** : Les informer de ce qui évolue du côté de l'administration

C. Slides de support

Voir le PPT en annexe qui servait à la fois :

- D'outil de communication/**information**
- De point de départ pour **lancer le débat**

D. Résumé des échanges

1. Retour d'expérience plateforme cheque & évolution législative

Evolutions plateforme :

- Plateforme pas parfaite, **évolutive mais sous contraintes de disponibilités et priorités IT** (SPW Energie pas seul utilisateur et n'a pas autorité directe sur les équipes IT).
- SPW Energie a développé un **outil complémentaire pour systématiser l'analyse** des rapports et des demandes de labellisation, mais forte charge de travail (transitoire) avec analyse audits (CC) et labellisation (renouvellement-prolongation)
- Souci de liquidité des prestataires (délais de paiement) : mise à jour d'avril 26 permettra **une quote-part paramétrable => réintroduction d'un acompte** direct du bénéficiaire vers le prestataire.
- Confidentialité des données : **Quelles garanties pour les auditeurs** sous NDA (non disclosure agreement) avec leurs bénéficiaires que des données critiques ne fuient pas ? L'administration est elle-même soumise à confidentialité et usage bien cadré des données collectées, + responsabilité IT du SPW.

Modifications législatives :

- Une modification de la base législative est en cours. Le projet en deuxième lecture est attendu par le cabinet pour début mars. **Les auditeurs sont invités à faire part de leur suggestion de manière concrète le plus rapidement possible.**
- **Pas de fusion finalement avec UREBA** (tertiaire public et non marchand) : idée abandonnée, mais volonté de permettre des ponts (par ex : via outil Owat ou pour crédits labellisation)
- **Réduction et standardisation des taux à 50% sous le RGEC** pour tous les bénéficiaires (montants éligibles inchangés, dépendant du type de bénéficiaire et de l'étude) :
 - o Les auditeurs soutiennent si cela permet de **remettre le bénéficiaire au centre du processus** (moteur dans la définition de ses besoins et de la qualité attendue, capable de juger de la qualité de la prestation). C'est la compétence de l'auditeur qui doit être le filtre qualité du résultat. L'argent public ne peut être perçu comme gaspillé ou mal orienté vers les besoins.
 - o **Quand sont prévus les modifications annoncées** (dont taux) ? Sous réserve (décision politique), mi 2026 au mieux.
 - o **Comment gérer les offres en cours entre les 2 ?** Possibilité de mettre date d'entrée en application (ou délai de transition) dans l'AGW.
 - o **Quel critère pour cette date de basculement ?** Ce sera la date de soumission de la demande de chèque à l'administration (statut 3), ce qui veut dire qu'à la date de basculement, toute les demande de chèques pré-encodées mais non soumises seront à réencoder.
- Audit obligatoire : **Quand le niveau de consommation (>2.7GWh) interviendra-t-il dans la subvention de l'audit ?** Pas de critère de seuil de consommation en Wallonie

pour l'instant, juste critère économique (pas PME). Révision législative à adopter politiquement, le délai n'est pas dans les mains de l'administration.

Validation automatique :

- **Dans quels cas l'administration revient-elle sur une validation automatique de la plateforme, et quelles implications ?** Principe de confiance, pas 100% de contrôle avant paiement. Un chèque validé plateforme ne l'est donc pas forcément méthodologiquement. Le paiement ne signifie pas forcément validation pour la labellisation. Un contrôle ex-post peut encore demander la mise en conformité si :
 - o AG conventions C (100% de validation)
 - o prérequis pour une autre étude (ex : pour EF, retour dans AG amont)
 - o labellisation,
 - o en cas d'inspection économique.

Labellisation :

- **Trop difficile de concrétiser les crédits requis :**
 - o Le quota de crédits à obtenir est ressenti comme une restriction d'accès à la profession, qui ne répond pas au besoin du marché (pas assez d'auditeur actifs alors que le besoin existe). Cependant l'administration souhaite que la labellisation reste un gage de qualité de l'expert.
 - o Pas que pour les débutants après 1 an, aussi pour les renouvellements classiques.
 - o Critères pas clairs pour spécialiste – 1 seul bon rapport ne vaudrait-il pas mieux ? Comment définir un bon rapport dans ce cas ? le respect de la méthodologie n'est pas suffisant dans le cadre d'un spécialiste, des suggestions concrètes des auditeurs sont souhaitée.
 - o Suggestion : réduire le nombre mais augmenter la qualité / pertinence.
 - o Flexibilité temporaire (pas 5 ans de recul amureba) : assimiler crédits audits amure ou ureba à crédits amureba
- **la durée de la labellisation temporaire est trop courte** pour collecter 15 crédits, surtout pour les auditeurs indépendants : La procédure (labellisation & reconnaissance ou recherche bureau d'études reconnu comme partenaire + formation) et la prospection clients prend déjà une bonne partie de cette année. Suggestions :
 - o Trouver un autre critère pour lancer le chrono (par ex la 1^e demande de chèque – (note SPW : non réalisable en pratique),
 - o Retirer la condition « labellisation effectuée » pour l'accès à la formation. (note SPW : ce prérequis a été mis en place pour s'assurer que les personnes formées sont bien éligible à la labellisation. Il sera retiré prochainement mais avec des aménagements pour l'accès à la formation)
- **Rappels :**
 - o consulter le **guide pratique** (celui qui se trouve sur le site informationnel des chèques)
 - o **Anticiper le renouvellement** : 6 mois de prolongation de la compétence pour toute demande soumise (!! ne pas oublier d'appuyer sur bouton « soumettre » !!) >15 jours avant échéance, pour gérer sereinement la procédure. Pour connaître

sa situation : voir mails plateforme (mails anticipatifs automatique - bug constaté corrigé), ou demande par ticket de support.

- **Maximum 3 compétences temporaires** simultanées. Si des compétences temporaires sont en demande de renouvellement, il faut attendre la clôture de ce processus avant d'introduire de nouvelles demandes
- **Pertinence des justificatifs** : ne fournir que ceux vraiment en lien avec la compétence (si besoin de plus d'info, l'admin reviendra vers vous ; vos audits amureba subventionnés et preuve de formations amureba sont déjà connus par SPW)

Compétences :

- **Fortes différences** pour baliser les compétences entre les logiques **d'auditeur généraliste** (pour un AG) et **d'auditeur spécialiste** (pour toutes les autres études).
 - Proposition de scinder le filtre « comptabilité énergétique » de la compétence technique et de séparer la construction du modèle de celle du plan d'action, mais visions assez divergentes (modélisation sur base statistique vs sur base physique), sans conclusion.
- **Compétences de spécialistes** : un audit global est un justificatif faible, besoin de plus de contenu qu'une piste dans un plan d'action pour convaincre le SPW de l'expérience. Le SPW est à l'écoute de vos suggestions .
- **Compétence thermique renouvelable (et fatale)** : des auditeurs font remonter que la terminologie de cette compétence porte à confusion dans certains secteurs. Elle est abrégée dans le langage courant en « Energie thermique », ce qui inclurait la thermique industrielle . Un changement de terminologie est possible, le SPW est à l'écoute de vos suggestions.
- **Compétence utilities VS Compétence Process**. A clarifier le SPW est à l'écoute de vos suggestions.
- **Compétence cogénération** : questionnement des auditeurs sur cette compétence, la cogénération gaz étant appelée à disparaître. SPW : il reste la cogénération à partir de biomasse (biométhanisation et gaz de bois). A clarifier le SPW est à l'écoute de vos suggestions.

2. Retour d'expérience Formations :

Durée :

- **Hétérogénéité des besoins** de formation :
 - **Difficulté d'acquérir en 3 jours l'expérience d'auditeur AMUREBA pour les indépendants débutants** qui demandent davantage de temps et d'exercices pratiques.
 - Suggestion : 1 journée de formation pratique complémentaire pour les « stagiaires » au cours de la 1^e année.
 - **3 jours semblent suffisants pour les nouveaux dans les bureaux d'étude**, qui s(er)ont accompagnés par leurs collègues.

- La formation de transition AdB=> CC en 2024 a été ressentie comme trop longue par les auditeurs expérimentés (malgré constat que différences parfois pas assez assimilées).

Accès :

- besoin de mieux filtrer l'accès à la formation pour éviter les abandons en cours de route et disposer de plus de temps pour la mise en pratique sur les 3 jours de formation obligatoire.
 - La séparation en formation « profil industrie » et « profil tertiaire » déjà mise en place est efficace.
 - Suggestion de pré-requis pour l'inscription : questionnaire avec niveau de résultat minimal à atteindre avant de pouvoir s'inscrire aux formations (cf bilan carbone en France) pour s'assurer que candidats sachent à quoi s'attendre (socle de connaissance du cadre)
 - Suggestion d'une journée d'information préalable, obligatoire pour tout nouvel arrivant, organisée 2 à 3 fois par an maximum, centrée sur les aspects non méthodologiques, dans le but de sensibiliser les auditeurs au contexte AMUREBA.
- **Besoin d'un mapping des formations existantes (pertinentes) sur marché pour les spécialités.** (à co-construire ensemble).
 - Suggestion de clustering des auditeurs autour des critères de spécialiste => SPW plus qu'intéressé, mais l'initiative doit venir des auditeurs.

3. Retour d'expérience Méthodologie AG, AP ASA, + critères EF, AMO, APE

Tiroirs méthodologiques à prioriser car développement chronophage => par étapes progressives :

- un **tiroir CC** (ou conso > XXX GWh) : identifier et isoler les parties spécifiques CC (chapitres facultatifs, non applicables aux plus petits porteurs) pour définir le standard de base commun à tous
- un **tiroir tertiaire**, en lien avec outil Owat. Méthodo venue de l'industrie trop rigide, ne profite pas de la forte répétabilité du secteur. Besoin d'aller plus vite à l'opérationnel (ne pas freiner le passage à l'action).
 - Suggestions de fast tracking : objectivation des consommations (inventaire), standardiser ce qui peut l'être et remplacer études complexes par checklists
- Les auditeurs demandent aussi un **tiroir aides Green** :
 - Processus fastidieux : parfois l'étude pré-requise coûte plus cher (temps et finance) que le subside reçu, mais il faut avoir fini l'étude pour le savoir
 - Mieux cadrer les requis, identifier et actualiser la notion « au-delà de la norme »
 - Canevas explicatifs sur comment traiter les bâtiments neufs
 - Améliorer l'info sur les sites SPW : la lisibilité des diverses aides et leurs conditions complexes discréditent l'auditeur (le bénéficiaire attend une réponse rapide et sûre).

Fast track : Remplacer le pré-requis AG par un inventaire des consommations (non subsidié) et une condition sur un usage significatif (ou piste ayant un impact significatif).

- Quels seuils pour du **fast track EF et AP** ?

Mémo Table Ronde des auditeurs du 6 février 2026

- La discussion fait apparaître le besoin d'une analyse multicritères : seuil relatif (% de l'usage concerné), seuil absolu (en MWh), mais aussi seuil économique (équivalent ETP).
- **Besoin de fast track pour AMO aussi.**
 - Pas prévu pour l'instant, mais conceptuellement possible, si accord sur des critères minimaux (besoin de confirmer la performance réelle obtenue et de la pertinence du travail).
- **Fast track « petits »,**
 - Ne pas compliquer et activer directement le passage à l'action (circuit décisionnel court, contacts avec entrepreneur préexistant, auditeur perçu comme prospecteur inutile).
 - Suggestion : différencier 2 niveaux de petits : PME et TPE, pas via seuil de consommation mais via ETP (5-10 ?) et/ou facture énergétique (25k€/an ?).
 - Rôle des facilitateurs, référents bas Carbone, BEP et autres pour compléter celui des auditeurs (pas pour 5 ETP).
 - Suggestion : confiance en l'auditeur pour rentrer dans processus où pertinent : les PME de 20-30 ETP sont rarement intéressées par AG car besoin déjà identifié (problème) et recherchent une solution complète. La bonne réponse = AMO ou EF. Solution : faire un AG+EF en 1 shot avec une piste très développée.

Critères EF

- Pré-requis : piste du plan d'action avec TRA>3ans, classée B et ne concernant pas un équipement de production de chaleur (utilité) avec combustible fossile
- Fast track chaleur fatale et réseaux d'énergie thermique existants

4. Divers inclassables

- Critère de satisfaction du bénéficiaire = passage à l'action.
- Transmission des données entre auditeurs (de piste AG vers EF spécialiste) : la méthodologie prévoit des annexes avec les hypothèses dans l'audit global, mais in fine, c'est le client qui est propriétaire de ses données, et doit les demander/fournir à ses auditeurs.
- Pas encore de lien prévu dans la législation fédérale entre déduction fiscale et amureba. Modification des cumuls d'aides entre déduction fiscale et Green : Mise en œuvre pas encore finalisée (plafonds EU à respecter, et notifications administratives requises)
- Evocation d'un nouveau cadre d'aides en Flandre : plan à 2G€ pour les industriels (CAPEX + OPEX), aides de 100M€ par an à pd 2028 . Pas d'info sur le type d'aide ? (prêt bonifié, avances récupérables, autres, lien avec les convenanten ?) ni les conditions. A suivre....